

## Formation

# Les enjeux et les principes de la formation tout au long de la vie dans l'offre de formation à l'université

|                                        |                                                                      |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>Durée de la formation :</b>         | 2.5 heures                                                           |
| <b>Date de la session :</b>            | du 20/05/2027 au 20/05/2027                                          |
| <b>Dates précises :</b>                |                                                                      |
| <b>Horaires de la session :</b>        | 9h-11h30                                                             |
| <b>Lieu :</b>                          | Univ. Bordeaux - Talence - Bâtiment B20 bibliothèque - salle à venir |
| <b>Nombre de places maximum :</b>      | 11                                                                   |
| <b>Formateur(s) :</b>                  | Sarah DUCROQ, Romain GRELET                                          |
| <b>Prérequis sur cette formation :</b> | Être responsable de mention ou de parcours.                          |
| <b>Public ciblé :</b>                  |                                                                      |
| <b>Public prioritaire :</b>            |                                                                      |
| <b>Date limite d'inscription :</b>     | 19/05/2027                                                           |

### Objectifs :

Le développement de la formation tout au long de la vie est un axe stratégique fort à l'université de Bordeaux, il est notamment en lien avec l'amélioration continue et l'innovation pédagogique. Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux, les aspects réglementaires, et de réfléchir à l'intégration des différents dispositifs au sein de vos mentions.

- Se repérer dans la formation tout au long de la vie (formation initiale, formation continue, apprentissage, VAE).
- Comprendre la réglementation et les cadrages institutionnels.
- Identifier les axes de développement et/ou d'amélioration de la FTLV au sein de sa mention.

### Programme :

- Les cadres nationaux et institutionnels : loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », obligations nationales en matière de FTLV.
- Les fiches RNCP, les blocs de compétences et l'articulation avec les BCC.
- La réforme de la VAE et ses impacts.
- L'approche par compétences en lien avec la FTLV.
- L'apprentissage : cadre réglementaire et démarches.
- L'amélioration continue et la démarche qualité en lien avec la FTLV

### Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:formation.mapi@u-bordeaux.fr>  
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)  
et toutes les infos sur [l'intranet](#)